

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Conseil Communautaire du	9 décembre 2016
--------------------------	-----------------

à	18h00
---	-------

N°ordre	43
N° identifiant	2016-0458

Titre	74 - Dotations, subventions et participations - Demande de subventions pour l'année 2017 auprès de l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication et auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
-------	--

Rapporteur(s)	Jean-Marie COMPTE
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	
Membres en exercice	0

PJ.

Quorum		
Présents	0	

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission Attractivité économique et développement de l'espace communautaire
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Animation - Vie locale Direction Culture-Patrimoine
------------------	---

Dans le cadre de sa mission de valorisation et d'animation de l'architecture et du patrimoine, la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers a signé, en 2004, avec le Ministère de la Culture et de la Communication, une convention cadre « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ».

Ainsi, le programme d'actions initié par la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers intègre des actions culturelles pour le grand public, habitants et touristes, des actions éducatives de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine pour le jeune public en temps scolaire et en temps de loisirs, des opérations d'études et de recherches et des publications.

Le projet de l'année 2017, sous réserve de l'adoption des crédits correspondants lors du budget 2017, s'attachera particulièrement à lancer une étude d'inventaire sur la commune de Ligugé ; à développer un travail d'animation artistique et de médiation sur l'ensemble du territoire communautaire, en lien avec les différents acteurs, notamment lors de la période estivale (Itinérance) ; à poursuivre un travail approfondi de connaissance du territoire notamment par un travail de collecte de mémoire ; à continuer le développement de mode de découverte du patrimoine pour les publics « empêchés »; à continuer d'accompagner les projets de création contemporaine, notamment d'œuvres d'art dans l'espace et les équipements publics ; à poursuivre le développement d'outils numériques de découverte du patrimoine.

Le budget 2017 de l'ensemble de ces actions est estimé à **182 760 €**.

Il vous est donc proposé d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à solliciter auprès de l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Nouvelle-Aquitaine) une subvention de **20 000 €** au titre du programme d'actions 2017 ;
- à solliciter auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine une subvention de **15 000 €** au titre du programme d'actions 2017.
- à signer tout document relatif à la réalisation de ce programme d'actions de l'année 2017.

Les recettes seront perçues au compte **324, article 7471 et 7472 (5700)** du budget général.

POUR	0	Pour le Président,
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	
RESULTAT DU VOTE		

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

Communauté d'Agglomération Grand Poitiers

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex